



Modalités d'inscriptions

- **Choisir** au préalable **son créneau** en consultant l'emploi du temps.
- **Le règlement de la totalité de la cotisation** en chèques (5 chèques maximum) ou en espèces. Une avance de 50€ en espèces, non remboursable, est exigée pour chaque inscrit.
- Approuver le règlement intérieur.